

**DÉPARTEMENT DES LANDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice :	11
Présents :	11
<u>Nombre de suffrages exprimés</u>	
Pour :	11
Contre :	00
Abstentions :	00
<i>Date de convocation : 18/05/2020</i>	

Séance ordinaire du 25 mai 2020 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : Nathalie MOUNET

DEL 2020_05_06: Désignation des délégués au SYDEC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du SYDEC.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Election du délégué titulaire :

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	11
Nombre de bulletins dans l'urne	11
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Résultats :

Guy BORTHAYRE	11 voix
---------------	---------

M. Guy BORTHAYRE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé délégué titulaire au SYDEC.

**Election du délégué suppléant :**

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	11
Nombre de bulletins dans l'urne	11
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Résultats :

Joël PORTASSAU	11 voix
----------------	---------

M. Joël PORTASSAU ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé délégué suppléant au SYDEC.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme*

*Le Maire,
Pascal BEAUMONT*

